

Organiser une compétition adaptée aux capacités physiques des jeunes et créer une émulation, permettant de traduire le travail programmé dans les clubs où existe une activité "VTT JEUNE".

1. Catégories

Les épreuves ne pourront accueillir que les catégories suivantes:

Catégorie	Age	Année
Poussins	7-8 ans	2005-2006
Pupilles	9-10 ans	2003-2004
Benjamins	11-12 ans	2001-2002
Minimes	13-14 ans	1999-2000
Cadets	15-16 ans	1997-1998

- Les participants seront obligatoirement munis d'une licence FFC avec mention du certificat médical.
- Les non- licenciés pourront être accueillis s'ils sont munis d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du vélo datant de moins de 1 an et prendre une licence accueil à la FFC (valable 1mois).

2. Organisation

- La manifestation pourra s'organiser, soit sur une journée complète, soit un week-end.
- L'organisateur doit associer au maximum deux épreuves parmi: Cross-country, descente, trial, orientation et contre la montre.
- Les épreuves se dérouleront par catégories.
- Un poste de ravitaillement (au minimum de l'eau), devra être mis à la disposition des compétiteurs.
- Les premiers pourront recevoir des coupes ou médailles, sans oublier une récompense, si possible pour tous les participants.

3. Obligations Fédérales

Ces compétitions devront être organisées par un club affilié FFC et figurées au calendrier officiel du comité régional.

Tarifcation 2013

- 106 € pour les droits + assurances
- 26 € insertion au journal "France Cycliste"

A remettre au Comité Régional un mois avant l'épreuve.

Aucun droit d'engagement ne sera pas prélevé par le comité Régional.

Dans la semaine qui suit l'épreuve, envoyer les résultats au Comité Régional, afin de pouvoir effectuer les classements.

4. Inscriptions

Le montant de l'engagement ne doit pas excéder la somme de **6 €** (hors coût du repas). **Pour le Trophée Régional des Jeunes Vététistes, le montant sera de 12 €.**

5. Sécurité

L'organisateur devra prévoir au minimum, une équipe de secouristes diplômés, une ambulance sur les lieux de la compétition (si les secours ne peuvent intervenir dans les 10 minutes qui suivent l'incident), une trousse de secours de première urgence, la présence ou le déplacement sous les 10 minutes d'un médecin sur les lieux de la compétition en cas d'accident.

Une attention toute particulière sera apportée à certains points de sécurité (sur la descente ou parties descendantes) du circuit de cross-country et du circuit d'orientation.

- Les piquets utilisés en descente peuvent être en bois, à condition qu'ils soient d'une hauteur hors sol de 1.50m minimum et inclinés vers l'extérieur du circuit.
- L'utilisation de matelas de protection, de balles de paille et de bâches ou filets type ski seront préconisées.
- Les piquets en bois sciés sont autorisés sur les portions de cross-country non dangereuses.
- Piquet en plastique "type clôture électrique" sont autorisés.
- La zone d'évolution en orientation doit être complètement délimitée.
- Les piquets en fer, les piquets en bois sciés et les piquets PVC seront interdits.
- Les filets plastiques type chantier seront interdits (tranchant).

6. Le matériel

Un seul et même VTT fera l'ensemble des épreuves. Pour l'épreuve du trial, les pédales plates (sans courroies) sont obligatoires.

Seule l'assistance technique entre chaque série d'épreuves sera autorisée (changement de pneu, de pédales).

Les guidons (embouts de cintre) devront être bouchés.

Le cintre devra être dépourvu d'embouts de guidons pour la descente et le trial.

L'état des VTT sera vérifié (freins, cadre, embouts de guidons, pneu, absence de partie saillante, etc.) par un arbitre ou un responsable de la compétition avant de recevoir la plaque de course.

Un VTT ne présentant pas toutes les normes de sécurité, ne pourra être admis à prendre le départ de l'épreuve.

Lors d'une non-conformité du VTT au contrôle départ en DH et en trial, un délai de 30mm est accordé pour une mise en conformité du matériel.

7. Equipement

Le port du casque rigide et de gants est obligatoire pour toutes les épreuves.

Pour la descente, l'équipement devra de plus comporter, un casque intégral rigide, des gants longs, des coudières, des genouillères, une protection dorsale et des tenues à manches longues (haut et bas).

8. Les parcours

Les parcours devront répondre en premier lieu à un souci de sécurité.

Les passages dangereux dans tous les cas, les vitesses élevées en descente seront exclues.

Les portages en cross-country seront exclus pour les catégories: poussins, pupilles et benjamins.

Les parcours seront contrôlés, par un responsable de la Commission Régionale de VTT ou par un Arbitre VTT dans la mesure du possible la veille de l'épreuve.

9. Cross-Country

9.1 – Caractéristiques

Le parcours sera aménagé, au besoin, sous forme de boucles. La longueur et le temps de course ne devront pas dépasser:

Catégorie	Distance	Tps Min	Tps Max
Pupilles	3km	10mn	15mn
benjamins	5km	15mn	25mn
minimes	7km	25mn	40mn
cadets	12km	45mn	50mn

- Une reconnaissance officielle sera faite dans une tranche horaire à respecter par tous.
- Eviter un départ en descente.
- Tout concurrent surpris en sens inverse du circuit sera mis hors course.
- Le non-respect de l'intégralité du parcours, prise de raccourcis ou tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera la mise hors course.

9.2 – Zone de départ et zone d'arrivée

Type de départ en ligne par catégorie.

La ligne de départ et la ligne d'arrivée sera matérialisée au sol.

9.3 – Réparation et aide extérieure

Tout participant qui bénéficiera d'une aide matérielle ou d'une aide technique extérieure sera disqualifié.

9.4 – Classement

Le classement donnera lieu à l'attribution de points suivant la grille ci-après (voir la grille en annexe 1).

L'épreuve sera chronométrée (au 1/10^{ème} de seconde).

10. Descente

10.1 – Caractéristiques

Le parcours suffisamment technique privilégiera l'adresse et non la vitesse. Le tracé ne doit présenter aucun piège. Il ne comportera aucun obstacle abrupt nécessitant un franchissement aérien obligatoire.

La longueur du parcours devra être comprise entre 0.5 km et 1.5 km (dénivelé compris entre 100 et 200m).

10.2 – Equipement

L'ensemble des participants, coureurs et encadrement devront disposer des équipements suivants aussi bien dans le cadre des reconnaissances que de la course:

- Casque intégral d'origine (norme NF ou CE)

- Protection dorsale
- Manches longues, gants longs
- Coudières et genouillères
- Protège tibias ou jambières complètes.

10.3 – Reconnaissance

Reconnaissance obligatoire pour toutes les catégories, au moins 1 fois.

Toute reconnaissance, hors horaires officiels n'est plus sous la responsabilité des organisateurs car non surveillée et non sécurisée.

10.4 – Classement

L'épreuve sera chronométrée au 1/100^{ème} de seconde.

Le classement donnera lieu à l'attribution de points (suivant la grille en annexe 1).

Le classement sera établi sur la meilleure manche (2 manches maximum)

11. Trial

Pour l'épreuve de trial, le VTT devra être équipé obligatoirement de pédales plates sans cales pied (pas de pédales automatiques).

11.1 – Caractéristiques

L'évolution trial se fera sur 3 zones par catégories dont une sera chronométrée.

Chaque zone sera divisée en 5 segments. 4 de ces segments permettront d'obtenir chacun 1point. Le 5^{ème} segment, appelé « segment bonus » présentera deux cheminements distincts, un cheminement normal permettant d'obtenir un point et un cheminement plus difficile permettant d'obtenir 2 points. Le concurrent pourra librement choisir le cheminement qu'il voudra. Le « segment bonus » pourra se situer en entrée de zone, en sortie de zone ou sur n'importe quel segment de la zone.

La catégorie pupille doit être proposée d'une façon plus ludique (plus facile). Un niveau plus abordable pour les autres catégories, au moins 2 segments sur 5.

Les zones d'habileté seront définies en fonction des catégories et comporteront 5 segments par zone pour privilégier l'enchaînement de passages techniques.

Le tracé des zones se fera le matin même, si possible, de l'épreuve afin d'éviter les reconnaissances sauvages. Seule une reconnaissance à pied sera faite avant chaque début de zone pendant 5 mn maximum pour l'ensemble du groupe.

Un périmètre pourra interdire l'accès du public sur les différentes zones.

11.2 – Comptage des points

Le pilote marque 1 point lorsqu'il franchit 1 segment sans appui et sans franchir la rubalise délimitant le parcours. Lorsqu'il y a une ou plusieurs fautes dans le même segment, la marque est égale à 0 point.

Afin de ne pas décourager les enfants, ceux-ci doivent pouvoir marquer 2 points dans chaque zone.

Le total du parcours trial se fait par addition des points acquis dans les différentes zones.

11.3 – Entrée et sortie de zone et de segment

On est entré dans la zone ou dans le segment lorsque l'axe de la roue avant franchit la ligne de départ.
On est sorti du segment ou de la zone lorsque l'axe de la roue avant franchit la ligne d'arrivée.

11.4 – Appui

Appui = partie du corps ou du cycle.

- Néanmoins si le fait de toucher un arbre, un rocher ou un autre obstacle avec une partie du corps ou du cycle sans qu'il y ait arrêt de la progression, ne donne pas lieu à un échec sur le segment.
- Par contre si cet appui permet de retrouver un équilibre compromis, il sera pénalisé par un échec sur le segment concerné.

11.5 – Rubalise

- La rubalise ne doit pas être posée directement sur le sol, dans la mesure du possible. Mais au moins à 10cm du sol.
- Le concurrent peut pousser la rubalise, s'il casse ou dépasse la rubalise, il y a échec sur le segment.
- Le fait de passer la roue avant ou arrière au-dessus d'une limite de zone sans toucher le sol n'est pas considéré comme une sortie de limite de zone.

11.6 – Echec

En cas d'échec sur un segment, le coureur reprend sur le segment suivant avant la limite d'entrée de ce segment. Il dispose de 15 secondes pour repartir. Il ne doit pas être tenu par la selle.

11.7 – Classement

Le vainqueur de l'épreuve par catégorie est celui qui aura le plus de points.

11.8 – Zone chronométrée

En cas d'ex-aequo en points, le temps sera pris sur une zone appelée "zone test" (faisant partie des zones proposées), sur la totalité des 5 segments et ceci sans interruption du chronométrage.

Le temps du concurrent sera pris: Axe de la roue avant sur l'entrée de zone du 1^{er} segment balisé au sol par marquage et après passage de l'axe de la roue avant sur la ligne d'arrivée du 5^{ème} segment.

11.9 – Incident mécanique

En cas d'incident mécanique, bris de matériel, crevaison durant le passage sur les zones, le concurrent repart après réparation (assistance autorisée) au début du segment suivant où a eu lieu l'incident.

12. Epreuve d'Orientation

12.1 – Caractéristiques

Epreuve individuelle dont l'esprit essentiel est la notion d'orientation en milieu inconnu (relation carte/terrain). Les longueurs et difficultés seront adaptées suivant les différentes catégories.

Un nombre de points différent sera attribué à chaque balise en fonction de sa difficulté d'accès (technique ou distance).

Un départ et une arrivée au même endroit sera souhaitable.

12.2 – Parcours

Le parcours sera sécurisé par des rubalises sur les chemins sortants de la zone d'évolution du tracé.

Pas d'accès sur une route ouverte à la circulation.

Sur le parcours seront disposés des balises de type course d'orientation, bien en vue.

12.3 – Contrôle

Toute communication faisant appel à des moyens techniques entre les coureurs est strictement interdite.

Toute forme de communication avec l'encadrement, les concurrents des autres catégories et les personnes externes à l'organisation sont strictement interdits.

12.4 – Catégorie PUPILLE

Composition du matériel:

Chaque concurrent disposera d'une carte sur laquelle figurera un itinéraire à respecter et des points signalants des postes à localiser sur le terrain.

- Une carte à remettre à l'arrivée
- Un carton de contrôle à remettre à l'arrivée

But:

Retrouver les 4 balises (attention, il y aura un plus grand nombre de balises sur le terrain que de points figurant sur la carte). Il s'agit du principe communément baptisé "vraie/fausse balise".

Chaque concurrent devra pointer sur son carton de contrôle avec la pince jointe à la balise (que celles les concernant).

Pénalités ou sanctions:

La perte du carton de contrôle entraînera une rétrogradation au classement après le dernier concurrent classé dans les règles.

Classement :

Il sera basé sur:

- Nombre de postes correctement pointés.
- Le temps réalisé servira uniquement à départager les ex-æquo.

12.5 – Catégories BENJAMIN, MINIME et CADET

Composition du matériel

Chaque concurrent disposera:

- Une carte sur laquelle figureront des points signalants les balises à retrouver.
- Un carton de contrôle à remettre à l'arrivée.

But : Il s'agit d'une course au score pendant laquelle, il faudra retrouver les balises mentionnées sur la carte.

Un nombre de points différent sera établi par balise en fonction de sa difficulté d'accès (technique ou distance).

- Benjamins 6 balises temps préconisé de course : 40mn
- Minimes 8 balises temps préconisé de course : 50mn
- Cadets 10 balises temps préconisé de course : 60mn

Pénalités ou sanctions:

La perte du carton de contrôle entraînera une rétrogradation au classement après le dernier concurrent classé dans les règles.

En cas de dépassement du temps de l'épreuve théorique impartie, le concurrent sera pénalisé de 1 point par tranche de 2 minutes de retard.

Classement:

Il sera basé sur:

- Le total des points affectés aux balises pointées par le concurrent
- Les pénalités éventuelles
- Le temps réalisé servira uniquement à départager les ex-aequo

13. Ordres de départ

- **Cross-country et d'orientation**, c'est l'ordre d'inscription à la première manche puis le classement général de l'année en cours qui servira pour placer les concurrents sur la grille de départ, pour toutes les catégories.
- **Descente**, le départ se fera dans l'ordre inverse de ceux du cross.
- **Trial**, seul l'ordre d'inscription sera considéré.

14. Comptage des Points | Classement

Le classement de chaque catégorie se fait par addition des points des épreuves de cross-country, de descente, de trial et d'orientation. Comptage des points réellement obtenu.

Le classement s'établit à partir du plus grand nombre de points jusqu'au plus petit.

En cas d'ex-aequo en points sur la journée, les temps des différentes épreuves seront additionnés, pour les départager au classement final.

Classement de la coupe Midi-Pyrénées Jeunes Vététistes

Pour le classement général de la coupe Midi-Pyrénées, sera retenue la totalité des résultats des courses réellement organisées, moins le plus mauvais résultat (une absence est considérée comme un résultat). En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par le nombre de places de premier, de place de second, etc..., puis en dernier ressort il sera tenu compte de la place obtenue lors du TRJV.

15. Pénalités

Mise hors course :

- Assistance matérielle extérieure durant l'épreuve
- Circulation en sens inverse du circuit

- Refus de céder le passage par un concurrent rattrapé
- Non-respect du parcours
- Circulation sur la piste de descente en VTT en dehors des périodes de reconnaissance

Refus de départ :

Non port des équipements individuels de sécurité

16. Réclamations

Les réclamations concernant le déroulement de chaque épreuve devront être déposées par écrit dans les 60 minutes après l'arrivée du coureur concerné par l'éducateur ou par le président du club.

Les réclamations concernant les classements doivent être déposées par écrit par l'éducateur ou par le Président du club dans un délai de 30 minutes après parution des résultats.

Le collège des commissaires règle le différend immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause doit être entendu par le collège des commissaires.

Ces décisions sont sans appel.

17. Barème

Le barème suivant sera appliqué pour chacune des épreuves: cross-country, descente, trial et orientation.

PI	Pts								
1 ^{er}	100	11 ^{ème}	51	21 ^{ème}	30	31 ^{ème}	20	41 ^{ème}	10
2 ^{ème}	90	12 ^{ème}	48	22 ^{ème}	29	32 ^{ème}	19	42 ^{ème}	9
3 ^{ème}	82	13 ^{ème}	46	23 ^{ème}	28	33 ^{ème}	18	43 ^{ème}	8
4 ^{ème}	76	14 ^{ème}	44	24 ^{ème}	27	34 ^{ème}	17	44 ^{ème}	7
5 ^{ème}	72	15 ^{ème}	42	25 ^{ème}	26	35 ^{ème}	16	45 ^{ème}	6
6 ^{ème}	68	16 ^{ème}	40	26 ^{ème}	25	36 ^{ème}	15	46 ^{ème}	5
7 ^{ème}	64	17 ^{ème}	38	27 ^{ème}	24	37 ^{ème}	14	47 ^{ème}	4
8 ^{ème}	60	18 ^{ème}	36	28 ^{ème}	23	38 ^{ème}	13	48 ^{ème}	3
9 ^{ème}	57	19 ^{ème}	34	29 ^{ème}	22	39 ^{ème}	12	49 ^{ème}	2
10 ^{ème}	54	20 ^{ème}	32	30 ^{ème}	21	40 ^{ème}	11	50 ^{ème}	1

Il sera attribué 10 points à tout participant qui prendra le départ de chaque épreuve: en plus des points obtenus au classement.